



Enseignants débutants

Rapport sur l'exercice de cartographie sur
internet 2012

Portée

Ce rapport complète le tableau joint en annexe qui donne une vue d'ensemble des résultats de l'exercice de cartographie sur internet.

L'exercice de cartographie sur internet s'est déroulé sur une période de deux mois au début de 2012. Le personnel de l'IE a consulté tous les sites internet des organisations membres afin de trouver :

- la définition donnée par chaque syndicat à l'expression «*enseignants débutants*»;
- la politique syndicale en matière de réponse aux besoins spécifiques de ce groupe, afin d'augmenter le taux de rétention des professionnels de l'enseignement qui débutent;
- les stratégies syndicales pour inciter ce groupe à s'affilier afin d'assurer la continuité du syndicalisme dans la profession enseignante;
- les politiques syndicales visant à faire participer effectivement ce groupe à tous les processus décisionnels, afin de former une génération de jeunes dirigeants syndicaux.

Objectif

L'exercice a pour but de se faire une idée des efforts déployés par les organisations membres de l'IE pour améliorer le taux de rétention des jeunes enseignants et pour assurer la continuité du syndicalisme enseignant au sein de la nouvelle génération d'enseignants.

Cet exercice sert de base à ce bref rapport, qui sera envoyé aux organisations membres pour vérification. Grâce aux informations affinées fournies par les syndicats membres, l'IE disposera alors d'éléments pour préparer sa première *Conférence sur les enseignants débutants*, qui se tiendra en 2013. La conférence marquera le point de départ des efforts de l'IE pour créer un espace d'échange d'informations, d'expériences et d'idées sur l'organisation des enseignants débutants pour ses membres et pour trouver des solutions aux défis communs entourant cette question. La conférence établira également des liens avec les travaux d'autres syndicats mondiaux sur l'emploi des jeunes et les jeunes dirigeants syndicaux.

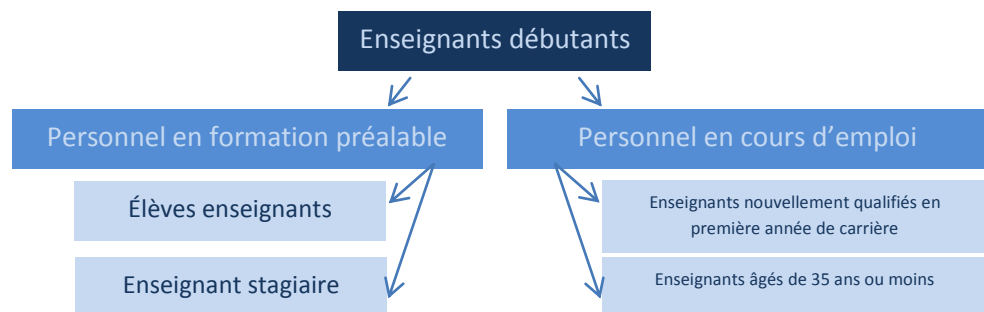
Définition de l'IE

Comme l'indiquait la résolution sur les enseignants et les chercheurs en début de carrière adoptée lors du 6^{ème} Congrès mondial du Cap en juillet 2011, l'Internationale de l'Éducation définit les «*enseignants débutants*» comme des enseignants récemment qualifiés, qui ont terminé leur formation préalable et en sont au tout début de leur carrière.

Observations

Définitions différentes selon les pays et les régions

Comme on pouvait s'y attendre, le concept et la définition des «enseignants débutants» diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre. Le tableau ci-dessous montre que les organisations membres de l'IE utilisent cette expression pour couvrir deux grandes sous-catégories: le «personnel en formation préalable», qui a ou non terminé sa formation d'enseignant et le «personnel en cours d'emploi», qui a terminé sa formation d'enseignant et les stages obligatoires et qui exerce pour la première année.



Statut d'affiliation

Certains syndicats comme le CAUT (Canada) et le NZPPTA (Nouvelle-Zélande) proposent une affiliation en tant que membre associé au personnel en formation préalable. D'autres, comme le NUT (Royaume-Uni) et la NASUWT (Royaume-Uni) ont des statuts d'affiliation spéciaux pour les élèves-enseignants.

Tous les enseignants débutants qui travaillent ont le droit d'être membres à part entière dans tous les syndicats.

Structure syndicale

Certains syndicats comme la FSLI (Roumanie) ont créé des groupes spéciaux pour les enseignants débutants, comme ils l'ont fait pour les enseignantes, afin de leur permettre de participer réellement à tous les processus décisionnels importants des syndicats.

Les syndicats qui couvrent d'autres travailleurs que les travailleurs de l'éducation ont créé des sections «Jeunes», qui comprennent d'autres jeunes travailleurs et des étudiants, comme le FLESL et le LDF en Lituanie.

Soutien syndical

La cartographie sur internet a mis en évidence les différentes façons dont les organisations membres de l'IE apportent un soutien aux enseignants débutants. En voici quelques exemples:

- Guide d'initiation
- Périodiques, tels que magazines et bulletins
- Activités sociales et cours de formation
- Réseautage en ligne: site internet, blog, page Facebook et autres réseaux sociaux
- Service d'assistance téléphonique
- Programmes de tutorat
- Aide à la recherche d'un emploi

Utilisation des médias sociaux

L'utilisation des médias sociaux pour organiser ce groupe est particulièrement remarquable. Des syndicats comme Lärarförbundet (Suède), l'UTU (Royaume-Uni) et l'EIS (Royaume-Uni) créent des groupes sur Facebook pour leurs enseignants débutants. Cela s'explique probablement par le fait que les enseignants débutants sont beaucoup plus portés sur l'utilisation des médias sociaux et les utilisent dans leur vie privée par le biais d'appareils portables. L'AFT (États-Unis) a même créé son propre réseau social sur Ning pour ses enseignants débutants.

Remarque sur les fédérations

Les fédérations syndicales qui organisent les syndicats membres au niveau national, provincial ou régional ne disposent généralement pas d'un ensemble consolidé de politiques ou de stratégies concernant la syndicalisation des enseignants débutants. Cela s'explique par le fait que ces activités doivent être extrêmement localisées et que les politiques concernant les enseignants peuvent différer selon les régions. Il existe toutefois des fédérations syndicales comme la NEA (États-Unis) et l'AFT (États-Unis) qui prodiguent des conseils à leurs syndicats membres et les encouragent à être plus actifs dans ce domaine en organisant des activités nationales pour les enseignants débutants.

Remarque sur les chercheurs et les professeurs débutants

Les syndicats de l'enseignement supérieur se heurtent à une autre série de défis. Selon le droit national du travail, les étudiants de doctorat qui travaillent comme assistants de recherche ou auxiliaires d'enseignement peuvent adhérer à des syndicats d'étudiants, à des syndicats d'enseignants ou aux deux. Les conditions d'emploi d'un grand nombre de ces étudiants peuvent ne pas être conformes au droit du travail si leur statut est ambigu. Même lorsqu'il apparaît clairement que ces étudiants sont légalement employés et doivent donc être protégés contre le travail précaire, les étudiants sont réticents à faire état de leurs problèmes par crainte de porter préjudice à leurs études ou à leurs perspectives d'emploi dans l'établissement d'enseignement supérieur concerné. C'est la raison pour laquelle DM (Danemark) a mis en place un conseil des étudiants constitué uniquement de doctorants et chargé d'élaborer la politique du syndicat concernant les étudiants.

Prochaines étapes

L'exercice de cartographie sur internet a pris fin le 29 février 2012. Il servira de base à une nouvelle consultation des organisations membres de l'UE et un rapport plus fouillé pourra ensuite être publié.

